

R. Ann. 26. L. 87.

70



Monsieur  
T. puis doré maintenant, sic me servarit Apollo. car sans la leure qu'il  
vous a pleu me faire le 16<sup>e</sup> au camp, je courroy risque de perdre la  
bonne gracie de M<sup>r</sup> le Chantre. il ne favoit à quoy imputer vostre  
silence. s'il le devoit prendre à mespris (lequel pourtant je luy ay  
bien fait comprendre, estre bien estoigné de vostre civilité, & de vos  
merites) ou en reccer la coulpe fur moy, dont vous m'avez maintenanc  
descharge; & je vous puis assurer que vous vons l'estre totalement  
acquis, & qu'il prend un extreme plaisir à vous plaire; de sorte  
que je croy que j'auray peu de peine à en tirer des pieces à voce  
sola, puis que ce sera pour vous. rest à bien boire à vostre santé.  
Le fils de Mons<sup>r</sup> Heinsius passant n'agueres par iez p<sup>r</sup> Spa, <sup>à</sup>  
me dict que voz Poemes estoient activerz, & qu' l'imprimeur n'at-  
tendoit qu'apres la preface. j'en ay parcouru une bonne partie  
avec Mons<sup>r</sup> Barlaus. étant à Amsterdam, & en pretendois com-  
prendre les pointes; Je cheris les epigrammes dont le sens ne fait  
rend pas d'abord. & m'estimeray infiniment heureux si de  
vostre gracie j'en puis iouir iez en ma solitude, qui n'est  
pas pourtant si drameuf qu'elle ne me laisse affer de  
bonne humeur p<sup>r</sup> preparer de la matiere pour rire, & prendre

Hug. 37.

de vous faire entendre à nostre premiere entrevue, pire  
qui ne devra riea à que tyker inde mudder naek in, & point  
de diable vous elabax even. Tasta..

Il n'y a rien iuy, Monsieur, qui merit<sup>e</sup> d'estre escrit à S.A.  
L'accent en laquelle tout le monde est du suerz des armes  
des France en Flandres tient toutes les nouvelles en  
suspens. Le Marquis de Castelodrigo seroit encor à Namur,  
il meustre n'avoir point de hastes à participer au blasme.

Le Don Francise, dont on le croit estre à la veille

Le rooy n'avoir pas faillly d'avoir remontré aux Bourguignons  
de Liege, qu'ils avoyent tremal fait d'accorder passages  
à 3. barges chargees d'armes p<sup>r</sup> Namur, & que par celles  
doses ilz courroient risques d'empêche la franchiss du paix  
sacré d'iuy à Hocq que n'agrees oblesseuz les Estats,  
leur avoyent accordez, ilz en donnent cette satisfaction, que  
ce consentement n'a este donné qu'au regard qu'au regre-  
failles donné à Namur contre ceux des Lieges. ce que  
je vous escriis à ceulz que j'en ay fait mention en ma pre-  
cedente à son ob.

On me vient iuy rompre la  
este de la part de Parancy de vous importuner de ce memoire,

Le Sieur ce 21. Juin 1699.

C. Constant

B*ea*s et b*ea*ut*if* de l*ob*ligation serviteur  
de l*am*itié Burgh.

pr<sup>re</sup> avoir un p<sup>re</sup>cepte. Mon seigneur, dont on le croit estre à la veille  
ce n'en est pas changé; il demeure



